

► Information générale

Cours	
Titre	Stage 3 en orthophonie
Sigle	ORT 6053 (2 crédits)
Site StudiUM	Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 (umontreal.ca)
Faculté / École / Département	Médecine/École d'orthophonie et d'audiologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel privilégié mais hybride possible (en présentiel et en ligne) selon les milieux.
Déroulement du cours	<p>Cours préparatoires en présentiel pour les étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 9 janvier 2024 de 12h30 à 15h30 (local 3030, 7077 du Parc) - Vendredi 22 mars 2024 de 12h30 à 15h30 (local 536, 7077 du Parc) <p>12 jours obligatoires dans les milieux de stage (7 heures par jour de stage) Périodes réservées pour les jours de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les lundis ET mardis du 15 janvier au 20 février 2024, - Les lundis OU mardis <ul style="list-style-type: none"> ○ lundi du 11 mars au 22 avril 2024 (sauf le lundi 1er avril = jour férié) ○ mardi du 12 mars au 16 avril 2024 - Journées libres réservées dans l'horaire pour reprise de jour de stage manqué : semaine de lecture (5 jours) du 4 au 8 mars 2024 (inclusivement), 9, 15, 16 et 22 avril 2024. <p>D'autres journées à la fin avril sont réservées pour les assignations d'externat.</p>
Charge de travail hebdomadaire	2 crédits cliniques qui équivalent à 90 heures de travail (12 jours X 7 heures = 84 heures + 6 heures en classe).

Enseignants	
Noms, titres et responsabilités	<p>Coordonnateur.trice de stages (CDS) :</p> <p>Frédéric Saulnier, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants du début de la liste alphabétique (A à Lap) Geneviève Côté, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants de la fin de la liste alphabétique (Lev à Z)</p> <p>Les CDS sont responsables du cadre pédagogique de la formation clinique. Ils offrent un soutien à la réussite tant aux étudiants qu'aux superviseurs. Ils assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation, attestent de la réussite ou de l'échec d'un stage, ils sont également responsables de mettre en place des mesures de soutien et un plan de remédiation lorsque des faiblesses sont identifiées pour un étudiant.</p>
Coordonnées	frederic.saulnier@umontreal.ca et genevieve.cote.17@umontreal.ca
Disponibilités	Du lundi au jeudi Veillez noter que la gestion des réponses aux courriels reçus se fait selon les priorités.

Personne-ressource dans le milieu

Nom, titre et responsabilités	Superviseur tel qu'identifié sur l'attribution par MedSIS. Le superviseur (orthophoniste membre de l'OOAQ) demeure la personne responsable à l'égard du client (art. 11 du Code de déontologie de l'OOAQ). Par ses observations au cours du stage et sa supervision, il apprécie le développement de l'étudiant à l'aide des outils fournis. Il contacte les CDS notamment pour toutes questions relatives au développement de l'étudiant (soutien à la réussite en cas de difficultés), aux attentes et aux activités adaptées selon le niveau du stage ou à l'appréciation du développement de l'étudiant.
Coordonnées	Selon l'attribution via MedSIS
Disponibilités	À déterminer avec le superviseur

Coordonnatrice de la formation clinique en orthophonie

Nom, titre et responsabilités	Sylvie Martin, orthophoniste Responsable de la planification, de la coordination et de l'attribution des stages.
Coordonnées	sylvie.martin.2@umontreal.ca
Disponibilités	Du lundi au vendredi

Description du cours

Description simple	Ce stage dans un milieu clinique permet à l'étudiant de mobiliser les compétences qu'il a développées et qui sont requises pour réaliser les situations professionnelles.
Place du cours dans le programme	Préalables : ORT6052 et (ORT6512 ou ORT6522 ou ORT6532) Ce troisième stage se situe après tous les cours d'évaluation et d'intervention niveau 1 et 2 pour les clientèles préscolaire, scolaire et adulte/aîné et les cours « Pratiques en troubles acquis » et « Pratiques en dysphagie » (consulter l'annexe pour plus d'informations).
Description détaillée	Les situations professionnelles visées pour ce stage (avec niveau de soutien approprié) : <ul style="list-style-type: none"> a) réaliser une évaluation orthophonique, b) planifier et réaliser une intervention orthophonique, auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier selon les particularités et exigences du milieu. Ce stage implique également la participation de l'étudiant aux autres activités professionnelles inhérentes à chacun des milieux. Milieux de stages : Établissements du milieu de la santé CISSS et CIUSSS (CLSC, CH, CR,...), du milieu scolaire (écoles régulières et spécialisées), cliniques privées et Clinique universitaire de l'Université de Montréal.

▶ Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Ce deuxième stage au sein du programme vise la **mise en œuvre** des compétences développées jusqu'à maintenant **pour les situations professionnelles d'évaluation ET d'intervention** avec le **niveau de soutien requis par l'étudiant** et **sous supervision directe d'un orthophoniste**.

Il suit le cours d'intégration 2 (ORT6402), cours intensif pendant les deux premières semaines de janvier, qui permettra à l'étudiant de faire le point sur ses compétences en intervention avant d'amorcer le stage 3.

Objectifs d'apprentissage

Les compétences, capacités et manifestations du [référentiel de compétences en orthophonie de l'Université de Montréal](#) (en lien) sont visées dans les stages. Elles sont déclinées et regroupées dans une **grille descriptive développementale de débutant à finissant**.

La grille est la même pour tous les stages du programme et se trouve sur MedSIS (« formulaire d'évaluation du stage »). Elle est utilisée pour l'appréciation du stage par les superviseurs et l'autoévaluation par l'étudiant lui-même (« formulaire d'autoévaluation par l'étudiant »).

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
Mardi 9 janvier 2024 de 12h30 à 15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du stage ORT6052 - Présentation du plan de cours ORT6053 - Présentation des informations partagées aux superviseurs - Développer son raisonnement clinique (RC) - Groupes de codéveloppement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'informations et de ressources Partage d'expériences Groupes de codéveloppement professionnel Préparation au stage 	<p>Disponible sur StudiUM : Audétat et al. <i>Difficultés de raisonnement clinique aide au diagnostic pédagogique et aux stratégies de remédiation</i>. 2013.</p> <p>Partage des réflexions des sous-groupes à remettre sur StudiUM (un document global sera produit).</p>	Soutien des CDS au besoin.	Voir section suivante
Vendredi 22 mars 2024 de 12h30 à 15h30	À venir	A venir	À venir	À venir	Voir section suivante
12 jours (voir ci-haut les périodes réservées pour les jours de stage – section Informations générales /Déroulement du cours)	Voir section Objectifs d'apprentissage ci-dessus	Selon les indications du superviseur de stage.	Selon les indications du superviseur de stage.	<p>Rétroaction constructive et immédiate lorsque possible.</p> <p>Grille d'appréciation mi-stage (jour 6) à remplir par le superviseur* sur MedSIS.</p> <p>Soutien des CDS au besoin.</p> <p>*ou plus selon les mesures adaptées demandées par CDS</p>	Voir section suivante

► Évaluations

Moyens	Objectifs d'apprentissage visés	Critères	Dates
<p>AVANT LE STAGE :</p> <p>- préparation du contrat de stage</p>	<p>Étapes 1 et 2 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1. du référentiel)</p>	<p>A déposer sur StudiUM IMPRIMÉ en PDF, dans le devoir correspondant de la section stage 3 en orthophonie.</p>	<p>La veille du 1er jour de stage OU AVANT, si demandé par CDS.</p>
<p>MI-STAGE :</p> <p>Grille d'appréciation MI-STAGE remplie par le superviseur sur MedSIS et discutée avec l'étudiant (+ retour sur le contrat de stage au besoin).</p> <p>Après avoir lu l'appréciation mi-stage du superviseur, <u>l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS</u> (approbation, désaccord).</p>	<p>Évaluation formative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les cibles prioritaires du développement de l'étudiant pour la suite du stage, - identifier et mettre en place des mesures de soutien à la réussite du stage, le cas échéant avec le soutien du CDS. 	<p>Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour chacun des aspects (capacités/manifestations) observés <u>jusqu'à maintenant</u>.</p> <p>Deux parties du contrat de stage à <u>joindre par le superviseur à l'appréciation mi-stage du superviseur</u> sur MedSIS.</p>	<p>Fin du 6e jour de stage.</p>
<p>FIN DU STAGE :</p> <p>1- Grille d'appréciation fin de stage remplie par le superviseur</p> <p>ET</p> <p><u>Autoévaluation par l'étudiant (COMMENTAIRES OBLIGATOIRES pour chaque aspect de la grille)*</u> sur MedSIS.</p> <p>2- Compilation des heures du stage par l'étudiant.</p> <p>3- Évaluation du superviseur** par l'étudiant (doit être complétée pour consulter l'appréciation du superviseur).</p> <p>4- Après avoir lu l'appréciation finale du superviseur, <u>l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS</u> (approbation ou désaccord).</p>	<p>Voir objectifs d'apprentissages section ci-dessus</p> <p>*Consulter le document de consignes concernant le travail réflexif sur StudiUM pour plus d'informations concernant l'autoévaluation.</p> <p>**Accessible uniquement par la direction de l'enseignement clinique de l'UdeM. Un rapport sera généré par MedSIS et transmis de façon anonyme aux superviseurs après 4-5 supervisions.</p> <p>L'approbation (pouce vert) ou le désaccord (pouce rouge) sera visible par les superviseurs, mais <u>pas les commentaires qui sont seulement visibles par les CDS.</u></p>	<p>Grilles soumises sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour chacun des aspects (capacités/manifestations) AU TERME DU STAGE.</p> <p>Faire attester la compilation par le superviseur au dernier jour de stage et faire joindre par le superviseur à l'appréciation finale du superviseur sur MedSIS.</p> <p>Consulter la section « <i>MedSIS - comment trouver son superviseur pour faire son évaluation ?</i> » sur StudiUM si difficulté à trouver le nom du superviseur.</p>	<p>Étudiant : AUTOÉVALUATION à soumettre la veille du dernier jour du stage (AVANT l'appréciation du superviseur) + Avoir en main la compilation des heures du stage au dernier jour.</p>
<p>5- Travail réflexif (consignes sur StudiUM)</p>	<p>Étape 4 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1)</p>	<p>À déposer sur StudiUM dans le devoir correspondant.</p> <p>Efficacité de la pratique réflexive de l'étudiant pour lui permettre de s'améliorer. Rétroaction formative du CDS.</p>	<p>Au maximum une semaine après la date soumise de l'appréciation fin de stage du superviseur.</p>
<p>Respect des mesures de soutien adaptées aux besoins de l'étudiant.e demandées par CDS</p>	<p>Mesures identifiées sur MedSIS (voir document « Résultat stage ORT6052 » sur StudiUM pour explications).</p>	<p>Rétroaction formative du CDS.</p>	<p>Variable selon les mesures.</p>

Consignes et règles pour les évaluations

Absence	La présence aux jours de stages est obligatoire. Les absences doivent être reprises. Consulter le document « Principes pour changement aux jours de stages » disponible sur StudiUM
Attentes lors de la réalisation du stage	« Les stagiaires étudiant dans des programmes menant à des professions régies par un ordre professionnel doivent respecter le code de conduite et d'éthique de cet ordre professionnel, dans le cadre de leur stage. »* <i>*Balises pour la gestion des stages à l'intention des responsables de stage, Université de Montréal, VRAEE, version du 31 janvier 2023.</i>
Dépôts des travaux	Grilles d'appréciation (autoévaluation) à remplir sur MedSIS et dépôt des travaux réflexifs sur StudiUM. La note pourra être émise seulement si tous les documents demandés sont remis (MedSIS et StudiUM) et que toutes les consignes au plan de cours sont respectées (voir tableau Évaluations) sinon REM (dossier incomplet) apparaîtra au relevé de notes.
Seuil de réussite exigé	Succès ou succès avec recommandations/mesures de soutien sous la responsabilité des CDS (consulter le document « Résultat stage » du stage correspondant disponible sur StudiUM).

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un **cours faisant l'objet d'une évaluation continue** dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	Consulter votre centre étudiant
Date limite d'abandon	Consulter votre centre étudiant
Fin du trimestre	2024-04-30
Évaluation de la supervision	Sur MedSIS – doit être complétée avant de pouvoir consulter l'appréciation finale du superviseur

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer la qualité de la formation clinique et permettent de décerner le prix annuel à la supervision.

Attention ! Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers. **Aux cycles supérieurs, vous devez vérifier l'horaire pour chaque cours.**

► Ressources

Ressources pour les étudiants

Documents [Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 \(umontreal.ca\)](https://www.umontreal.ca/formation-clinique-mpo-2022-2024)

Ressources pour les superviseurs

Documents <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/>

Sites Internet <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/>

Guides [Activités de soutien à la supervision clinique en orthophonie et en audiologie](#)

Autres Rencontres virtuelles pour les superviseurs de 12h à 13h : jeudi 14 décembre 2023 et mercredi 31 janvier 2024.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

ANNEXE 1

Liste des cours du programme de maîtrise en orthophonie (MPO-80)

Mise en garde : ces informations sont publiées à titre indicatif seulement.

L'information officielle du programme se trouve dans le [guide d'admission de l'université](#).

Pour connaître la session où sont donnés ces cours, nous vous invitons à consulter la version à jour de la grille programme qui est présentée à chaque rencontre préparatoire des superviseurs de stage.

- **ORT 6000 Introduction à la pratique orthophonique**
 - Concepts centraux en orthophonie. Rôles de l'orthophoniste. Description des différents milieux de pratique. Relations avec les autres professionnels. Professionnalisme et déontologie.
- **ORT 6100 Principes d'évaluation orthophonique**
 - Processus d'évaluation orthophonique à travers les populations. Entrevue. Anamnèse. Approche à l'évaluation (formelle, informelle, dynamique). Introduction aux tests standardisés. Analyses de données et interprétation des résultats. Principes de rédaction de rapports d'évaluation.
- **ORT 6001 Anatomie et physiologie pour l'orthophonie**
 - Connaissances de base sur l'anatomie et le fonctionnement des structures impliquées dans la production de la voix, de la parole, de la déglutition et de l'audition.
- **ORT 6301 Introduction à la recherche en orthophonie**
 - Ce cours vise le développement de concepts liés au devis expérimental avec un accent sur les méthodes statistiques paramétriques et non paramétriques. Interprétation et communication des résultats de manière scientifique. Éthique de la recherche.
- **ORT 6200 Communication professionnelle**
 - Ce cours vise à outiller l'étudiant pour le préparer à l'annonce de résultats et à l'émission de recommandations suite à une évaluation orthophonique.
- **ORT 6111 et ORT6112 Évaluation orthophonique au préscolaire 1 et 2**
 - Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge préscolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
 - Outils d'évaluation pour la clientèle préscolaire. Tableaux cliniques. Hypothèse et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation du jeune enfant. Comportement, troubles associés. Collaboration avec parents et milieux de garde.
 - Langage
 - Préalables à l'écrit, numératie
 - Parole
 - Alimentation et déglutition
 - Communication sociale
 - Anatomie et physiologie

- **ORT 6121 et ORT 6122 Évaluation orthophonique au scolaire 1 et 2**
 - Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge scolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
 - Outils d'évaluations pour la clientèle scolaire. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation de l'enfant d'âge scolaire. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et parents.
 - Anatomie et physiologie
 - Parole
 - Langage oral et écrit
 - Cognition mathématique, numératie
 - Communication sociale
 - Alimentation et déglutition

- **ORT 6131 et ORT 6132 Évaluation orthophonique de l'adulte et l'ainé 1 et 2**
 - Notions de vieillissement typique et atypique. Identification de problèmes chez adulte et l'ainé. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
 - Outils d'évaluation pour adultes et aînés. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation chez la population adulte et aînée. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et famille.
 - Parole
 - Langage oral et écrit
 - Communication sociale
 - Alimentation et déglutition
 - Anatomie et physiologie

- **CSS 1900 et CSS 2900 Collaboration interprofessionnelle en sciences de la santé 1 et 2**
 - Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculums des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé.
 - Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches.

- **ORT 6302 Notions de psychométrie pour l'orthophonie**
 - Le cours vise à développer les connaissances en psychométrie pour comprendre et utiliser le matériel d'évaluation et de dépistage en orthophonie. Notions de validité et de fidélité. Échantillonnage, normes et scores.

- **ORT 6500 Introduction à l'intervention orthophonique**
 - Ce cours présente des notions transversales pour le processus d'intervention orthophonique : Modèles d'intervention; Contextes d'intervention, Plan d'intervention orthophonique; Mesure du progrès; Tenue de dossier; Éthique clinique et déontologie.

- **ORT 6511 Intervention orthophonique au préscolaire 1**
 - Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge préscolaire: Approches spécifiques au préscolaire; Milieux de vie; implication de la famille.

- **ORT 6521 Intervention orthophonique au scolaire 1**
 - Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge scolaire.

- **ORT 6531 Intervention orthophonique de l'adulte et l'ainé 1**
 - Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle adulte et aînée : Approches d'intervention selon les types de difficultés; Actualisation MDH/PPH selon l'âge; Isolement.

- **ORT 6401 Activité d'intégration 1**
 - Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.
- **ORT 6141 Évaluation des troubles de la parole et de la voix**
 - Anatomie et physiologie. Outils spécifiques à l'évaluation de la parole. Tableaux cliniques (troubles de la parole, de la fluidité et de la voix et de la résonance). Hypothèses diagnostiques et conclusion orthophonique. Troubles associés.
- **ORT 6151 Évaluation orthophonique de la déglutition**
 - Dépistage et évaluation des problématiques d'alimentation et de déglutition chez la population pédiatrique et adulte. Analyse et interprétation de l'examen vidéofluoroscopique.
- **ORT 6512 Intervention orthophonique au préscolaire 2**
 - Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge préscolaire. Guidance et formation d'intervenants. Planification du suivi et documentation du progrès.
- **ORT 6532 Intervention orthophonique adulte et aîné 2**
 - Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez la population adulte et aînée : Approches et techniques en dysphagie, aphasie, dysarthrie; Soutien aux proches; Réinsertion sociale.
- **ORT 6150 Évaluation de cas complexes**
 - Outils et approches pour l'évaluation de cas complexes en orthophonie. Diagnostic différentiel complexe, diagnostics multiples. Programmes gouvernementaux et communautaires. Multiculturalisme et multilinguisme.
- **ORT 6303 Données probantes en orthophonie**
 - Le cours vise à développer les habiletés à faire l'évaluation critique de la recherche en orthophonie et à communiquer la recherche. En particulier, il metra sur les capacités à se servir des données probantes pour orienter les pratiques.
- **ORT 6533 Pratique en troubles acquis**
 - Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles acquis (aphasie, dysarthrie, dysphagie, troubles pragmatiques, etc.). Outils de suppléance à la communication orale.
- **ORT 6553 Pratique en dysphagie pédiatrique et adulte**
 - Intervention auprès des clientèles pédiatriques et adultes plus complexes qui présentent des troubles d'alimentation/déglutition.
- **CSS 3900 Collaboration en Sciences de la Santé**
 - Atelier de simulation en sciences de la santé. Approfondissement des concepts de collaboration. Activités de formation interprofessionnelle lors de stages dans les milieux cliniques (réels ou simulés).
- **ORT 6522 Intervention orthophonique au scolaire 2**
 - Le cours cible des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge scolaire : Réponse à l'intervention; intervention en classe; Actions auprès des collaborateurs; Planification du suivi; documentation du progrès.

- **ORT 6601 Pédagogie et promotion**
 - Le cours vise à développer un projet de promotion de la profession ou de la défense des intérêts des clientèles. Ce projet s'appuiera sur une démarche de raisonnement clinique en orthophonie.
- **ORT 6402 Activités d'intégration 2**
 - Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.
- **ORT 6602 Promotion de la profession 2**
 - Le cours vise à développer les habiletés à évaluer les retombées d'un projet de sensibilisation de la population, ou de défense des intérêts des patients, en orthophonie. Évaluation de l'impact des activités; approches pour maximiser l'impact.
- **ORT 6304 Communication scientifique en orthophonie**
 - Le cours vise à développer l'habileté à formuler une question de recherche en orthophonie, faire une revue de littérature et planifier une présentation scientifique.
- **ORT 6513 Pratiques en troubles neurodéveloppementaux**
 - Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles neuro développementaux (TSA, DI, TDAH). Outils de suppléance à la communication orale et écrite.
- **ORT 6523 Pratiques en troubles d'apprentissage**
 - Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles d'apprentissages du langage oral et écrit (ex. : trouble primaire du langage, dyslexie, dysorthographe).
- **ORT 6543 Pratique en troubles de la parole et de la voix**
 - Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes présentant un trouble de la parole (cancer tête et cou, malformations craniofaciales, troubles concomitants, déglutition et alimentation).